



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des finances
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Aux destinataires de la consultation
selon liste annexée

Direction des finances DFIN
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10
www.fr.ch/dfin

—
Réf: GG/JMA
T direct: +41 26 305 31 12
Courriel: josette.moulletauberson@fr.ch

Fribourg, le 13 janvier 2016

Modification de la réglementation sur les jetons de présence Procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Dans son rapport du 4 novembre 2014 au postulat Christian Ducotterd/André Ackermann (Rapport 2014-DFIN-86), le Conseil d'Etat a annoncé sa volonté de proposer au Grand Conseil une modification de la loi relative au traitement et à la prévoyance professionnelle des conseillers d'Etat, des préfets et des juges cantonaux (RSF 122.1.3), pour donner suite à la motion des députés David Bonny et Xavier Ganioz (Motion 2011-GC-42), et de retirer de cette loi la réglementation relative au traitement des juges cantonaux. Il a par ailleurs indiqué qu'il allait également revoir les dispositions de l'ordonnance concernant la rémunération des membres des commissions de l'Etat (RSF 122.8.41) ainsi que celles de l'arrêté relatif à la récupération des indemnités touchées par des collaborateurs de l'Etat représentant celui-ci au sein de conseils d'administration, de conseils de fondation ou d'autres organes exécutifs de personnes morales de droit privé ou public (RSF 122.72.52).

Le 12 janvier 2016, le Conseil d'Etat a autorisé la Direction des finances à mettre en consultation un avant-projet de loi et un projet d'ordonnance donnant suite au rapport précité. Ces documents sont annexés, avec un rapport explicatif, au présent courrier. Vous les trouverez également sur le site internet de l'Etat de Fribourg (<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>).

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous faire part de vos éventuelles remarques les concernant jusqu'au **15 avril 2016**, à l'adresse suivante : Direction des finances, Secrétariat général, rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg, ainsi que, si possible, sous forme électronique en format word à l'adresse: josette.moulletauberson@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Georges Godel
Conseiller d'Etat

Annexes

—

Avant-projets (loi et ordonnance)
Rapport explicatif
Liste des destinataires de la consultation